

We feed the world

Réalisé par Erwin Wagenhofer, documentaire, durée 1h36

jeudi 3 décembre à 20h30

séance tarif unique : 4,50 €

***"Pourquoi les tomates font 3000 kilomètres à travers l'Europe ?
Pourquoi les Africains émigrent vers les pays du Nord ?***

***Comment nos légumes se retrouvent à être vendus
sur les marchés africains ? "***

Voici le genre de questions pour le moins
dérangeantes que pose, et auquel s'efforce de
répondre, « We Feed the World »

(le marché de la faim).

*En voyageant aux quatre coins du monde
et en interrogeant différents acteurs de la filière agroalimentaire,
« We Feed the world » nous confronte aux conséquences
économiques, humaines et environnementales
de nos modes de consommation.*

Le film sera suivi d'un débat

Cinéma le Scarron

8, avenue Jeanne et Maurice Dolivet 92260 Fontenay-aux-Roses

mail : admin.cinescarron@orange.fr

01.41.13.40.88

1. La mondialisation à travers l'exemple de la filière agro-alimentaire

1. Une agriculture mondialisée

Essor des échanges agricoles : document 1

1) *Faites une phrase avec les chiffres en gras dans le document 1*

Entre 2000 et 2004, les exportations mondiales de produits agricoles ont augmenté de 3% en moyenne par an. Sur la même période, la production agricole mondiale a augmenté de 2% en moyenne par an.

2) *Comparez le rythme de croissance de la production agricole mondiale et le rythme de croissance des exportations agricoles mondiales. Interprétez.*

Entre 2000 et 2004, le rythme de croissance des exportations agricoles mondiales a été supérieur au rythme de croissance de la production agricole, ce qui traduit une mondialisation accrue de l'agriculture : de plus en plus d'échanges, même si cette mondialisation est moins marquée que pour le secteur des produits manufacturés.

Spécialisation, DIT, DIPP

3) *Quelle théorie du commerce international semble vérifiée par les exemples du document 2 ?*

La théorie des avantages comparatifs de Ricardo semble vérifiée : les pays se spécialisent dans les productions dans lesquelles ils ont l'avantage relatif le plus important : hydrocarbures par exemple pour l'Algérie ou le Venezuela qui ont des ressources importantes, café pour le Nicaragua, etc. Cette théorie prévoit une division internationale du travail, vérifiant cette loi des avantages comparatifs.

4) *Dans ce cadre, quelle est la division internationale traditionnelle du travail ?*

Dans ce cadre, les pays industrialisés ont avantage à se spécialiser dans la production de biens manufacturés, et les pays en développement dans la production de denrées agricoles.

5) *Trouvez dans le film un ou plusieurs exemples montrant que croissance des échanges et spécialisation de la production sont liés.*

On pourra utiliser l'exemple du sud de l'Espagne spécialisé dans la production maraîchère et exportant dans toute l'Europe, ou encore le Brésil produisant du soja exporté vers l'Europe pour nourrir les élevages.

6) *Quel est le rôle joué par les transports dans la mondialisation ?*

C'est un rôle majeur. La mondialisation n'est possible qu'avec des coûts de transports faibles : affecter les différentes étapes de la production aux zones qui ont les coûts de production les plus faibles n'a d'intérêt que si les coûts de transports ne viennent pas compenser les gains ainsi réalisés. Ainsi, on apprend dans le film que les coûts de transports ne représentent qu'1% du prix des fruits et légumes facturés au consommateur final. Plus qu'une DIT, on assiste donc aujourd'hui à une DIPP, les fruits et légumes sont produits en Espagne, ils sont transportés dans le reste de l'Europe pour y être transformés (ou vendus tels quels). Le soja est fabriqué au Brésil, il nourrit les poulets autrichiens qui sont vendus jusqu'au Sénégal.

2. Le libre-échange en question

1) *Commentez l'évolution du cours du café entre 1992 et 2001 (document 3)*

Entre 1992 et 2001, le cours du café a connu des fluctuations nombreuses et de grande ampleur : ainsi, après une baisse de 27% entre 1990 et 1992 (il est passé de l'indice 100 en 1990 à l'indice 73 en 1992), le cours du café a été multiplié par 2,6 en 6 ans pour atteindre l'indice 192 en 1998, et après cette date, il a de nouveau connu une baisse importante, atteignant l'indice 64 (base 100 en 1990) en 2001, c'est à dire qu'il a été divisé par 3 en 3 ans.

2) *Pourquoi les prix agricoles sont-ils structurellement instables ? (document 4)*

Les prix agricoles sont structurellement instables pour plusieurs raisons : d'abord la rigidité de l'offre et de la demande implique que les déséquilibres seront régulés uniquement par les prix et peu par les quantités, et ensuite l'incertitude pesant sur l'action de plusieurs acteurs importants (Etats, FMN détenant des stocks) ou sur les évolutions à long terme de l'agriculture mondiale favorise les fluctuations irrégulières et imprévisibles.

3) *En vous appuyant sur les documents 3 et 4 et sur l'exemple du Brésil présenté dans le documentaire, montrez les dangers économiques et sociaux que la spécialisation agricole fait courir aux pays du Sud.*

Les pays du Sud qui ont voulu orienter leur agriculture vers la production de biens destinés à l'exportation ont non seulement mis à mal leur agriculture vivrière (paysans du Pernambouc mourant de faim dans le documentaire), mais ils sont tombés en outre sous la dépendance des marchés mondiaux de matières premières. Leurs revenus fondent lorsque les prix des produits agricoles ou miniers chutent (document 3) et leur facture alimentaire est également soumise à l'évolution des cours, du fait de la faiblesse des agricultures vivrières.

2. La domination des FMN sur l'agriculture mondiale et ses conséquences

I. Stratégies des FMN

1) Recherchez à quel groupe appartient l'entreprise de semences Pioneer et trouvez des informations sur les activités principales de ce groupe, son chiffre d'affaire, le nombre de ses employés dans le monde.

Il s'agit du groupe DuPont, présent dans plus de 70 pays, dont les activités vont de l'agriculture, à l'électronique, les communications, la construction, ou les technologies des transports. Chiffre d'affaires 2006 : 27 milliards de dollars US, 60 000 employés dans le monde entier.

2) A partir de l'exemple de la Roumanie exposé dans le documentaire, décrivez la stratégie suivie par Pioneer et les objectifs poursuivis.

En Roumanie, et ailleurs dans le monde, Pioneer cherche à échapper à la concurrence et à se placer en position de quasi-monopole sur le marché. Ses principaux rivaux dans le domaine des semences sont les groupes Monsanto et Cargill. La première étape est de breveter les hybrides obtenus afin d'en faire des produits marchands dont l'entreprise détient le monopole. Les semences hybrides n'étant utilisables qu'une seule fois, une fois que les paysans ont adopté les semences hybrides, ils deviennent dépendants de ces groupes pour les récoltes suivantes. Le cœur de la stratégie consiste donc à faire adopter les semences hybrides, en mobilisant les Etats pour obtenir des subventions. Les paysans adoptent les semences hybrides pourtant plus chères, pour plusieurs raisons : ils sont poussés par les pouvoirs publics qui cherchent à développer le secteur agricole, les rendements sont plus élevés, les produits obtenus sont plus conformes aux attentes des consommateurs (taille, aspect, couleur, c'est à dire qu'ils développent une compétitivité hors-prix).

3) Etablissez une fiche de présentation pour le groupe Nestlé : origine, principales activités, chiffre d'affaires, présence mondiale, principales marques contrôlées, emploi.

Groupe suisse fondé en 1866, premier groupe alimentaire mondial, siège social à Vevey (Suisse) 487 usines dans presque tous les pays du monde, 253 000 collaborateurs, participation croisée avec L'Oréal depuis 1974. 98 milliards de francs suisses de chiffre d'affaire, contrôle de très nombreuses marques alimentaires (café, eaux minérales, aliments pour bébé, produits laitiers, chocolats, aliments pour animaux...) : Nescafé, Vittel, Perrier, Gloria, Sveltesse, Guigoz, Maggi, Buitoni, Herta, Friskies, etc. et une société pharmaceutique, Alcon.

4) D'après Peter Brabeck, comment Nestlé contrôle-t-elle la filière agro-alimentaire ?

Nestlé est présent dans le monde entier, et de chaque employé direct de Nestlé dépendent 3 personnes : le poids du groupe est tel qu'il représente pour beaucoup d'entreprises ou d'exploitants agricoles le principal ou le seul acheteur. Il est donc à même d'imposer ses prix et ses exigences concernant la qualité des produits.

5) Quels sont ses objectifs stratégiques ?

Nestlé cherche, comme Pioneer, à conquérir de nouveaux marchés : celui de l'eau minérale en Afrique par exemple, en privilégiant une logique de marché contre une logique de service public (l'accès à l'eau gratuit pour tous présenté comme une « position extrême »).

II. Conséquences de l'industrialisation de l'agriculture

6) Décrivez les conséquences de l'industrialisation agro-alimentaire sur les modes de vie des populations au Nord et au Sud (d'après le film et le document 5).

Au Nord, l'industrialisation a pour conséquence une uniformisation des produits (la majorité des tomates sont cultivées en Espagne selon des méthodes identiques, la majorité des aubergines, des tournesols, etc. sont du même type), une perte de qualité liée à la production à grande échelle (poulets élevés en batterie, poissons pêchés industriellement, perte de goût des légumes, etc), et un gâchis énorme (quantité de pain jeté à Vienne, céréales brûlées en Europe), voire un épuisement des ressources (pêche notamment). Elle peut aussi être à l'origine de scandales alimentaires à grande échelle étant donné les quantités concernées et les intérêts en jeu. Elle provoque aussi un afflux d'immigrants exploités souvent dans l'illégalité et la misère.

Au Sud, l'industrialisation provoque la fin des cultures vivrières, sans pour autant donner aux populations locales les moyens d'acheter les ressources alimentaires nécessaires (famine au Pernambuc, renforcement de la dépendance alimentaire des pays du Sud).

3. La Politique Agricole Commune

1. I. l'UE, marché commun agricole

1) *Rappelez la théorie du protectionnisme éducatif*

Il s'agit d'une théorie défendue par l'allemand Friedrich List, partisan d'un protectionnisme permettant aux « industries dans l'enfance, industries naissantes » de se développer avant de se lancer dans l'échange international.

2) *D'après le document 6, décrivez l'évolution des objectifs de la PAC et des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs.*

Les objectifs de départ de la PAC étaient d'assurer l'indépendance alimentaire de l'Europe. Pour y parvenir ont été mis en place deux mécanismes : des prix garantis aux producteurs et des barrières douanières à l'entrée du marché commun pour éviter la concurrence étrangère. Dès les années 70, ce but est atteint et l'Europe devient un gros exportateur de produits agricoles. Cependant les produits doivent être compétitifs sur les marchés internationaux : la PAC sert alors à verser des subventions et des aides directes aux agriculteurs pour combler l'écart entre les cours internationaux et les prix intérieurs.

3) *Quel type d'agriculture est favorisé par les aides de la PAC ? (Document 6) Trouvez-en des exemples dans le documentaire.*

Les aides de la PAC favorisent surtout les grosses exploitations et l'agriculture intensive et industrielle. On peut penser à l'exemple des serres espagnoles, au producteur de céréales autrichien obligé d'agrandir son exploitation ou au pêcheur artisanal de Concarneau dont l'activité est vouée à la disparition.

4) *Quelles sont les conséquences de cette politique sur les quantités produites ?*

L'Europe connaît désormais une surproduction agricole qu'elle a, pendant un temps, brûlée ou détruite, mais qu'elle écoute aujourd'hui chez ses partenaires commerciaux.

II. Intégration régionale et concurrence internationale

5) *Pourquoi la PAC est-elle dénoncée par l'OMC ?*

Suite aux accords du GATT sur la libéralisation des échanges et du commerce, l'Europe – comme les Etats-Unis – a dû ouvrir ses marchés agricoles et aligner ses prix sur les cours mondiaux. Les subventions à l'exportation laissent alors la place aux aides directes aux exploitants agricoles. Mais ces aides directes sont aussi remises en cause par les pays émergents qui accusent l'Europe de pratiquer ainsi une forme déguisée de subvention à l'exportation et donc une concurrence déloyale avec les producteurs des pays du Sud.

6) *D'après le document 7, quelles sont les conséquences de la PAC sur les agricultures des pays du Sud ?*

Les agricultures traditionnelles, par exemple les produits des agriculteurs sénégalais, ne peuvent plus suivre, elles sont concurrencées par les prix bas des surplus européens. D'après Jean Ziegler, cela détruit les agricultures locales.

7) *Quelles sont les réponses que les pays du Sud peuvent apporter à cette situation de domination ?*

Les pays du Sud peuvent négocier l'ouverture de leurs marchés aux produits industriels du Nord contre la baisse des aides à l'exportation, ils peuvent également construire des unions douanières ou des zones de libre-échange capable de peser face aux « géants » américain et européen (par exemple le Mercosur).

8) *D'après les documents 8 et 9, caractérisez la structure des échanges agricoles mondiaux. Quels sont les principaux acteurs de ces échanges ? Pourquoi parle-t-on parfois de « triade » ?*

Les échanges agricoles mondiaux mettent en évidence une part prépondérante des pays du Nord tant à l'exportation qu'à l'importation : les pays du Nord exportent des viandes, produits laitiers, et céréales, et importent des produits exotiques (café, sucre) ou des matières premières (coton) cultivées au Sud. On parle parfois de « triade » pour désigner le fait que l'Europe, les Etats-Unis et le Japon réalisent à eux seuls la majeure partie du commerce agricole mondial.

Pour aller plus loin...

On pourra aborder la question de l'élaboration des réglementations européennes ; la définition et le fonctionnement d'un lobby pourront être étudiés ; les conséquences environnementales et en termes de santé publique pourront également faire l'objet de séquences d'ECJS autour de la question de la démocratie et du développement durable.

Document 1

Croissance annuelle des exportations et des productions mondiales 2000-2004 (en volume), en %

	2000-2004	2002	2003	2004
Exportations mondiales de marchandises	4,0	3,5	5,0	9,0
Exportations de produits agricoles	3,0	3,5	3,5	3,5
Production mondiale de marchandises	2,0	2,5	3,5	4,0
Produits agricoles	2,0	1,5	2,5	3,0
Produits manufacturés	2,0	3,0	3,5	4,0

Source : Organisation Mondiale du Commerce

Document 2

Pays en développement : des exportations peu diversifiées

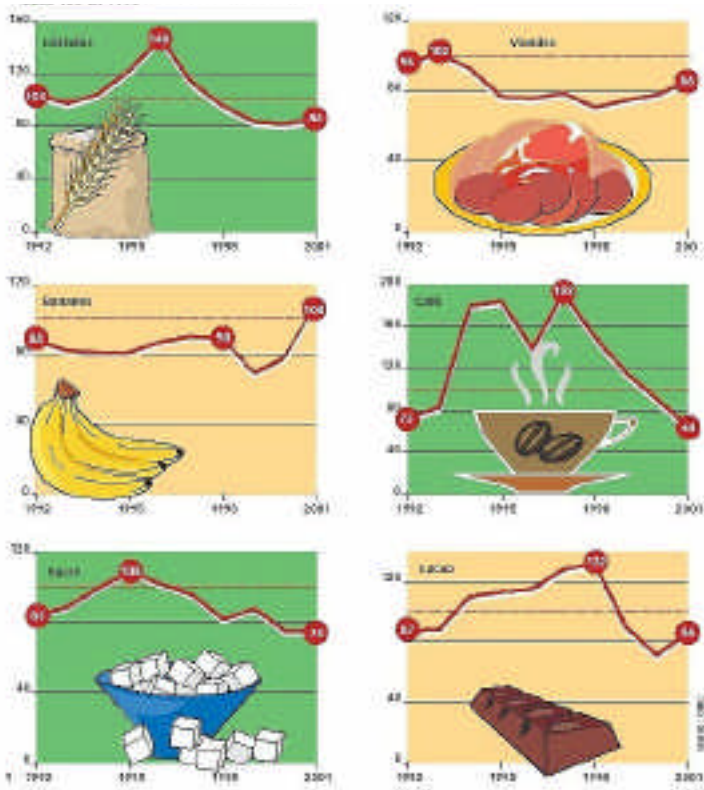
Part du premier poste d'exportation dans les exportations totales pour quelques pays d'Afrique et d'Amérique latine

	Premier poste d'exportation	Part des exportations totales (en %) en 2001
Algérie	Hydrocarbures (pétrole, gaz naturel)	97
Mali	Or	69
Côte d'Ivoire	Cacao (fèves, poudre, beurre)	36
Venezuela	Hydrocarbures	80
Nicaragua	Café	25
Uruguay	Viande bovine	18 (chiffre 2000)

Source : Fiches pays de la Direction des Relations Economiques Extérieures, Ministère de l'Economie et des Finances

Document 3

Produits agricoles, des cours fluctuants : Evolution des cours des produits agricoles, base 100 en 1990



Document 4

En dépit de l'Accord agricole, l'instabilité des prix sur les marchés mondiaux n'a pas diminué. Les raisons en sont que la libéralisation effective des échanges a été plus faible que prévue, que l'accès au marché, s'il est plus transparent, ne s'est globalement pas amélioré et que les soutiens restent importants dans les grands pays producteurs. Mais d'autres arguments vont dans le sens d'une instabilité structurelle des marchés agricoles, faisant de l'agriculture un secteur d'activité spécifique :

- > la rigidité de l'offre et de la demande de produits agricoles (celles-ci répondent peu et imparfaitement aux signaux donnés par les prix) ;
- > l'incertitude concernant les possibilités de croissance de la production agricole mondiale à long terme ;
- > les réformes des politiques agricoles ont entraîné une réduction et une privatisation des stocks publics, ce qui accroît les tensions sur les marchés. La baisse des stocks a considérablement renforcé les effets de la sécheresse en 1995 et 1996 ;
- > l'attitude des grandes firmes multinationales dans la gestion des stocks est incertaine. Celles-ci pourraient dans certains cas utiliser leur position dominante pour entretenir l'instabilité.

Source : « Pays ACP : échanges commerciaux et Accord agricole », <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Document 5

Vache folle, poulet à la dioxine, les crises alimentaires se suivent et se ressemblent. Accusée numéro un : l'industrialisation de la production agricole. Le paysan est devenu un simple maillon au sein d'une filière qui fait intervenir de multiples acteurs, aussi bien en amont (semenciers, fabricants d'aliments pour le bétail, agrochimistes) qu'en aval (fabricants de colorants, conservateurs, arômes, emballages, etc.).

Il en résulte une dilution des responsabilités et une multiplication des risques. Quand, jadis, un boulanger ajoutait du plâtre à sa farine, il se contentait d'empoisonner sa modeste clientèle. Quand, aujourd'hui, un producteur de farines animales achète des graisses végétales recyclées à un producteur qui y incorpore de l'huile de vidange, ce sont des dizaines de millions de consommateurs qui sont potentiellement touchés, et l'ensemble des éleveurs belges au bord de la faillite. De

même, quand un producteur de lécithine de soja utilise des OGM, des centaines de millions de consommateurs peuvent, sans le savoir, ingérer un produit à l'innocuité non prouvée.

Ce n'est pas le marché qui peut mettre de l'ordre dans cette situation. Les grands distributeurs considèrent la sécurité alimentaire comme un enjeu de marketing avant toute chose. Ils jouent désormais la carte du " bio " ou se déclarent prêts à refuser les OGM, afin de répondre aux angoisses de leurs clients. Mais la viande de boeuf anglaise est réapparue dans les linéaires avant même que les experts aient conclu que les élevages britanniques étaient désormais sous contrôle.

C'est donc aux pouvoirs publics de définir des règles claires et de veiller à leur application, en sanctionnant sévèrement tout manquement et en encourageant des modes de production différents. Pourquoi ne le font-ils pas ou insuffisamment ? Parce qu'ils sont soumis aux pressions du lobby agro-alimentaire. Et cette pression est d'autant plus forte qu'un grand désordre règne en Europe dans la gestion de ces problèmes. La Commission veille à la libre circulation des produits, tandis que les règles sanitaires demeurent en grande partie établies et contrôlées au niveau national. Cette situation encourage un dumping par les règles (ou pire, un laxisme dans l'application des contrôles) dans chaque pays : l'hyperconcurrency conduit à tolérer des pratiques douteuses, la priorité étant de défendre la compétitivité des producteurs nationaux. Symptôme révélateur : quant l'affaire de la dioxine belge a éclaté au début de l'été, c'est Jean Glavany, ministre de l'Agriculture, qui est intervenu pour rassurer le bon peuple sur la qualité des poulets made in France, pas le ministre de la Santé !

Dès lors que chaque pays peut produire à destination de toute l'Europe, il faut unifier les règles et le contrôle de leur application sous peine de provoquer des dérives dangereuses. Cela passe par l'extension des compétences - et de la responsabilité politique - des autorités communautaires. Une conclusion qui ne vaut pas seulement pour l'agro-alimentaire, mais qui pourrait s'appliquer utilement à la finance et au social.

Philippe Fremeaux, *Alternatives économiques*, n° 173 (09/1999)

Document 6

Pour comprendre les origines de la politique agricole commune, il faut revenir aux premières années de l'Union européenne. La PAC est l'héritière d'un compromis établi en 1962 entre les Etats fondateurs de l'Union européenne : il s'agissait d'accroître la production afin d'assurer la sécurité alimentaire du continent, alors que la Communauté de l'époque ne satisfaisait que 80 % de ses besoins. Les dépenses de modernisation du secteur agricole ont été mutualisées, ce qui a profité prioritairement aux pays, comme la France, qui disposaient du plus grand potentiel d'accroissement de leur production. C'est un cadeau fait par l'Allemagne, au moment où l'abaissement des droits de douane ouvrait les marchés français à ses industriels. Pour atteindre cet objectif, deux principaux mécanismes ont été mis en place : des prix garantis élevés versés aux producteurs afin de rentabiliser les investissements effectués ; une protection aux frontières pour mettre le développement du secteur à l'abri de la concurrence. La PAC a instauré une concurrence libre et non faussée entre producteurs, chacun bénéficiant des mêmes soutiens, calculés en fonction des volumes livrés et en évitant toute surenchère nationale.

Dès les années 70, le but est atteint, et même dépassé. L'agriculture est alors promue au statut de " pétrole vert " de l'Europe. Elle devient, à partir des années 80, le deuxième exportateur mondial, juste derrière les Etats-Unis. Difficile toutefois d'affronter la concurrence avec des prix plus élevés que le marché mondial. Bruxelles décide alors de subventionner les exportations, versant aux agriculteurs des " restitutions ", qui couvrent la différence entre le prix mondial et le prix intérieur. Subventionnés en fonction des quantités produites, les agriculteurs vont produire toujours davantage, pour accroître leur revenu. Résultat : les subventions à l'exportation passent de 4,5 milliards d'euros en 1979 à plus du double dix ans plus tard, en dépit de la mise en place des quotas laitiers. Et le budget de la PAC passe de 3,1 milliards d'euros en 1970 à 26,3 milliards en 1988.

Cette situation place l'Europe dans une situation inconfortable quand débutent les négociations au Gatt (ancêtre de l'Organisation mondiale du commerce) sur la libéralisation du marché des produits agricoles. Puisque l'Europe et les Etats-Unis réclament des marchés tiers à leurs produits industriels et à leurs services, ils vont subir en retour des pressions croissantes en faveur d'une réduction de leurs subventions agricoles à l'exportation, jugées déloyales, et d'une ouverture au moins partielle de leurs frontières. Les prix intérieurs sont alors progressivement alignés sur les prix mondiaux, l'effet des baisses sur le revenu des producteurs étant en partie compensé par le versement d'aides directes.

Mais ce nouveau mode de soutien, qui privilégie toujours les plus gros exploitants*, encourage plus que jamais la course au rendement et la concentration des exploitations. Cette course se poursuit tandis que le rythme de disparition des exploitations s'accélère pour dépasser 3 % par an.

[...]De fait, la PAC fait l'unanimité contre elle à l'OMC. Les pays à fort potentiel agricole et qui ne subventionnent pas leur agriculture reprochent à l'Europe ses subventions aux exportations et son caractère protectionniste. Une critique formulée par des pays émergents, comme le Brésil ou l'Argentine, ou par des pays riches, comme l'Australie ou le Canada. Les subventions sont également critiquées par les organisations non gouvernementales (ONG) et par la majorité des pays en développement pour la concurrence injuste qu'elles imposent à leurs agriculteurs : ils doivent affronter sur leurs marchés locaux des produits européens vendus à prix bradés.

En attendant la Conférence interministérielle qui doit se tenir à Hongkong en décembre prochain, les Etats-Unis et l'Union européenne ont proposé en juillet dernier de supprimer leurs subventions à l'exportation et de diminuer le niveau de leurs droits de douane. C'est l'ouverture des frontières qui comporte le plus de risques pour les producteurs européens : les prix des produits communautaires demeurent en effet supérieurs aux cours mondiaux pour la plupart des productions. En revanche, la fin des subventions à l'export - qui ne représentent plus que 5 % de la valeur des exportations agricoles européennes - ne dissuadera pas les plus gros producteurs dans la mesure où les aides couvrent l'essentiel de leurs coûts

d'exploitation, ce qui leur permet d'exporter au coût marginal. " Même si les aides ne sont plus directement liées aux volumes de production, elles participent au revenu des agriculteurs et leur permettent de continuer à exporter leurs surplus à prix cassés ", explique Jacques Berthelot, professeur associé à l'ENSA de Toulouse.

C'est pourquoi certains pays exportateurs, dont le Brésil, pourraient demain contester les aides directes, considérant qu'elles sont une forme déguisée de subventions à l'exportation. Le Brésil aspire d'autant plus à limiter les exportations des pays riches qu'il pourrait être conduit, pour maintenir la cohésion du G20 - le groupe qui rassemble notamment les grands pays émergents -, à limiter ses exigences de baisse des tarifs douaniers : l'Inde, notamment, souhaite continuer à se protéger pour ne pas déstabiliser ses petits agriculteurs. Dans un tel contexte, Peter Mandelson, le nouveau commissaire européen au Commerce, pourrait bien accepter quelques concessions supplémentaires en contrepartie d'une ouverture des pays du Sud sur les autres dossiers : le cycle de Doha ne se limite pas à l'agriculture...

*car les aides sont accordées en fonction des surfaces cultivées, non des rendements.

Laurence Estival, *Alternatives économiques*, n° 239 (09/2005)

Document 7

Sur une carte de Dakar, le marché Sandaga occupe plusieurs pâtés de maisons. [...] Le marché central de la capitale du Sénégal est le plus grand d'Afrique de l'Ouest. [...] On y trouve des mangues à côté des pommes de terre, des piments de différentes tailles à côté des pommes, des aubergines et des courgettes, peut-être aussi des haricots et, bien sûr, des bananes. On trouve donc des produits qui ne poussent que sous les tropiques, comme la mangue, qu'on ne parvient même pas à cultiver dans les serres européennes, le piment ou la banane, qui pousse toujours exclusivement sous le soleil tropical. Ces produits viennent donc du Sénégal. Les pommes de terre et les courgettes, en revanche, ne viennent en règle générale pas d'ici, même si de nombreux paysans sénégalais les cultivent. Ces marchandises-là viennent d'Europe. Les pommes aussi, mais c'est autre chose.

En dehors du vaste marché sont installés les gens qui viennent de la campagne. Ils étendent une étoffe sur le sol et vendent des tomates et des oignons, des piments, parfois aussi des pommes de terre. Ce sont les produits de leur récolte, et leurs prix sont bas, même pour le Sénégal. Pourtant les paysans sénégalais ne sont pas compétitifs sur le marché Sandaga. « *Sur le marché Sandaga, vous pouvez acheter des légumes européens, des fruits européens, des pommes de terre européennes pour un tiers des prix locaux* », explique Jean Ziegler. « *37 des 52 Etats africains sont des Etats presque exclusivement agricoles. Le dumping européen détruit leur agriculture.* »

Erwin Wagenhofer, Max Annas, *Le marché de la faim, Actes Sud, 2007*

Document 8

Produits agricoles : un marché dominé

Principaux exportateurs et importateurs de produits agricoles en 2001

Pays exportateurs	Exportations de marchandises en 2001 en Mds de \$	% des exportations mondiales de produits agricoles		
		1980	1990	2001
Union européenne	874,1	10,3	10,9	10,6
Etats-Unis	730,8	17	14,3	12,8
Chine	266,2	1,4	2,4	3,0
Canada	259,9	5,0	5,4	6,1
Mexique	158,5	0,8	0,8	1,7
Russie	103,1			1,5
Thaïlande	65,1	1,2	1,9	2,2
Australie	63,4	3,3	2,8	3,0
Brésil	58,2	3,4	2,4	3,4
Argentine	26,7	1,9	1,8	2,2

Pays importateurs	Importations de marchandises en 2001 en Mds de \$	% des importations mondiales de produits agricoles		
		1980	1990	2001
Etats-Unis	1180,2	8,7	9,0	11,5
Union européenne	912,8	21,2	17,5	13,5
Japon	349,1	9,6	11,4	9,6
Chine	243,6	1,9	1,8	3,4
Canada	227,2	1,8	2,0	2,6

Source : Organisation Mondiale du Commerce, *Statistiques du commerce international 2002*

Document 9

Exportations agricoles mondiales en 2000, en milliards de dollars

Viande	48,9
Huiles, oléagineux et tourteaux	46,9
Céréales	35,8
Lait et produits laitiers	25,2
Matières premières agricoles (coton, caoutchouc naturel...)	17,5
Boissons tropicales (café, cacao, thé)	11,2
Sucre	9,2
Agrumes	4,0
Bananes	3,0

Source : FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)

L'essentiel des céréales, de la viande, la totalité des produits laitiers, une grosse moitié des produits oléagineux proviennent des pays du Nord, qui réalisent à peu près les deux tiers des exportations mondiales de produits agricoles.

Credits

Dossier réalisé par **Frédérique Omer**, enseignante au lycée Maurice Genevoix de Montrouge (92)

Zéro de conduite.net